



Noble-Contrée, le 6 mars 2026

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

Secteur Miège :

Dossier No : 2025-18438 (*No de consultation eConstruction : 7c4b6b46*)
Requérant : AGM Concept Sàrl
Auteur des plans : Globât Construction Sàrl
Objet : construction de 3 villas individuelles groupées
Situation : parcelle n° 23, plan n° 1, au lieu-dit « Derri la Rotse » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'608'456 / 1'129'399

Dossier No : 2025-18155 (*No de consultation eConstruction : 6b3410f2*)
Requérant : Vincent Borgeaud
Auteur des plans : Cyprien Zufferey
Objet : construction d'une maison individuelle
Situation : parcelle n° 12, plan n° 1, au lieu-dit « Derri la Rotse » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'608'377 / 1'129'336



**Noble —
Contrée**
C O M M U N E

Dossier No : 2025-19246 (*No de consultation eConstruction : 1502df3f*)
Requérant : Frédéric Schirinzi
Auteur des plans : Adrien Millet
Objet : agrandissement/transformation
Situation : parcelle n° 15, plan n° 1, au lieu-dit « Derri la Rotse » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'608'419 / 1'129'387

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme

noble-contrée.ch